

N°105

Mars-Avril 2020

Caen Handi info



Caen Handi Info**Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.4
VIE PROFESSIONNELLE

p.4
ALLOCATIONS

p.5
DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

p.5
VIE SOCIALE

p.7
ASSOCIATIONS



SANTE

Le Gouvernement a mis en ligne un **espace dédié aux personnes en situation de handicap récapitulant des questions-réponses concernant le COVID 19 sur diverses thématiques** : emploi, accueil à domicile, télétravail... au travers de fiches pratiques.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Porté par l'association CoActis Santé, **SantéBD** propose en ligne **des supports faciles à comprendre et accessibles à tous pour prendre soin de sa santé grâce à des illustrations et un langage FALC** (Facile à lire et à comprendre).

Pendant la crise sanitaire du COVID19, sont proposés plusieurs supports sous forme de posters expliquant les gestes simples pour faire barrière au Coronavirus, le choix ou non de se déconfiner à partir du 11 mai pour les personnes fragiles, les règles essentielles pour se protéger du coronavirus quand on fait ses courses, les bonnes habitudes concernant l'alimentation, les activités physiques, l'organisation et le contact avec les proches.

<https://santebd.org/coronavirus>

Soutien psychologique pour la population

En Normandie, une plateforme est déployée dans chaque département pour organiser l'orientation des prises en charge : rappel des personnes et orientation vers les CMP, les CMPP, les maisons des adolescents ou vers une prise en charge libérale... si nécessaire.

Calvados : 02 31 30 80 55 – 7j/7 de 9h00 à 21h00.

La plupart des associations d'écoute habituelles peuvent prendre des appels :

- SOS Amitié antenne de Caen : 02 31 44 89 89
- Aime la Vie, Aide la vie : 06 06 69 43 70
- France Dépression Normandie / Rouen : 07.71.77.72.35
- Solidarité Paysans Basse-Normandie : 09 61 44 45 38 - Agri'écoute 09 69 39 29 19
- Vivre son deuil (Cherbourg, St-Lô, Avranches-Granville et Argentan) : 06 36 89 47 61

A compter du 11 mai 2020, les pharmacies pourront délivrer **gratuitement des masques sanitaires** (masques chirurgicaux) aux personnes suivantes :

- Personnes atteintes du virus Covid-19 sur présentation d'une prescription médicale et d'un test virologique Covid-19 ;
- Personnes les plus à risque de développer une forme grave du Covid-19, sur présentation d'une prescription médicale ;
- Personnes identifiées comme une personne contact (cette information sera directement transmise au pharmacien par l'Assurance Maladie) ;
- Salariés de l'aide à domicile via un CESU (chèque emploi service universel), sur présentation d'un justificatif de leur profession.
- Accueillants familiaux, sur présentation d'un justificatif de leur profession.

VIE PROFESSIONNELLE

► Insertion - Des jeunes artistes aux manettes

(ASH, 20/03/2020, p 30-34) - Réf: III-

Créée par l'association InPacts (intervention personnalisée sur l'autonomie, la communication, les troubles des apprentissages et la sociabilisation) à Toulouse, la boutique de jeux et de livres Witoa propose, depuis décembre 2015, des stages à des personnes autistes afin qu'elles puissent développer leurs capacités sociales et professionnelles dans un environnement de travail sécurisant.

Contact : Witoa : 8, avenue Frédéric-Estèbe, 31200 Toulouse. Tél. 05 61 57 61 66.

Association InPacts : 62 ter, chemin du Commandant-Joël-Le Goff, 31100 Toulouse. Tél. 05 61 41 84 45.

Pôle emploi rend accessible son accueil téléphonique (3949) aux personnes sourdes et malentendantes grâce à l'application mobile Rogervoice.

L'application propose gratuitement plusieurs modes de communication : le sous-titrage automatique des appels téléphoniques pour les personnes malentendantes ; la langue des signes française (LSF) ou la langue française parlée complétée (LPC) pour les personnes sourdes via une interface vidéo avec un interprète ou une codeuse qui relaie les propos.

<https://rogervoice.com/fr>

► Une entreprise adaptée normande se lance dans la fabrication de masques

(ASH, 26/04/2020) - Réf: III-

Dans l'Eure, à Évreux, l'APF entreprises a réorienté une partie de ses ateliers et de ses salariés pour fabriquer des masques contre le COVID19 à destination de l'armée : elle en produit aujourd'hui 6000 à 8000 par semaine. Cette entreprise adaptée auparavant spécialisée dans la maroquinerie compte inscrire cette nouvelle production dans la durée et espère qu'elle représentera à l'issue de la crise sanitaire 5 à 6 % des activités de l'entreprise.

ALLOCATIONS

► PCH : la loi publiée au JO

(ASH, 13/03/2020, p 22) - Loi n° 2020-220 du 6 mars 2020. Journal officiel du 7 mars 2020 - Réf: IV-

Une récente loi modifie quelques dispositions de la prestation de compensation du handicap (PCH) avec notamment la suppression de la limite d'âge au-delà de laquelle il n'est plus possible de demander à bénéficier de la PCH et précise les modalités d'attribution (rôle du président du conseil départemental dans le contrôle de l'utilisation de l'aide, durée d'attribution unique et renouvelable pour les différents types d'aides de la PCH, attribution à vie de la PCH lorsque le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement).

Son article 2 prévoit que les frais de compensation restant à la charge du bénéficiaire de la PCH ne puissent excéder 10 % de ses revenus. Un décret devra en préciser les modalités d'application.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041697004

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<https://caen.fr/sites/default/files/2020-05/LES%20PRESTATIONS%20AUX%20PERSONNES%20HANDICAPEES.pdf>

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, **les caisses d'allocations familiales (CAF)** ont mis en place plusieurs mesures exceptionnelles :

Maintien de droit de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour absence de déclaration trimestrielle (janvier/février/mars) ;

Prolongation des accords pour l'AAH et pour l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) de 6 mois des accords expirant au 31 mars puis au 30 avril ;

Prolongation des mesures de protection jusqu'au 23 août 2020 pour les mesures expirant au 30 avril, au 31 mai et au 30 juin.

Foire aux questions :

<http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/coronavirus-nos-reponses-a-vos-questions>

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

Les délégués bénévoles du Défenseur des droits sur le Calvados sont joignables pendant la crise sanitaire liée au COVID19 par mail :

Pour Caen et son agglomération :

Jean-Pierre Brenet : jean-pierre.brenet@defenseurdesdroits.fr

Pierre Champod : pierre.champod@defenseurdesdroits.fr

Marie-Odile Colin : marie-odile@defenseurdesdroits.fr

Si nécessaire, une permanence téléphonique est également assurée, de 10h à 16h, au 09 69 39 00 00.

Afin de faire face aux problèmes juridiques rencontrés par les personnes handicapées du fait de la crise sanitaire, **l'association Droit Pluriel propose une permanence juridique « Urgence Handicap & Covid-19 »** en partenariat avec le Conseil national des barreaux, l'Ordre des avocats de Paris et la Conférence des bâtonniers. Cette permanence permet à toute personne en situation de handicap **d'obtenir gratuitement les conseils d'avocats par mail, par téléphone** (max 30 min de conversation) ou **par vidéo en langue des signes**.

Contact : Tél. : 09 80 80 01 49. Email : agir@droitpluriel.fr

<https://droitpluriel.fr/urgence-covid19>

VIE SOCIALE

MAINTIEN A DOMICILE

Cap'Handéo a créé un espace d'informations numériques relatives au Covid 19 à destination des aides à domicile, des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants.

<https://www.handeo.fr/actualites/ressources-covid-19>

HEBERGEMENT

► L'inadéquation entre l'offre et la demande entraîne des non-recours

(ASH, 13/03/2020, p 18-19) - Réf: VI-

Une étude de l'Ancreai, publiée fin février, dresse une typologie du non-recours aux établissements et services médico-sociaux dans le secteur du handicap. Elle en identifie les raisons et en analyse les conséquences.

<http://ancreai.org/etudes/etude-le-non-recours-aux-etablissements-et-services-medico-sociaux-handicap-02-2020>

TRANSPORTS

Dans le cadre du déconfinement, à compter du lundi 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, le réseau Twisto déploie un nouveau dispositif permettant d'assurer la continuité du service public :

- **Les lignes de tramway** T1, T2 et T3 circulent en horaires d'été avec un passage toutes les 15 minutes en semaine de 7h à 20h.

- **Les lignes de bus** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 11 express, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 33 et 34 circulent en horaires d'été.

- **Le service Twisto Access** circule avec quelques adaptations de son fonctionnement :
ouverture des réservations sans contrainte de motifs ;

ouverture des réservations pour une période de 7 jours pour permettre si nécessaire une adaptation du fonctionnement du service Twisto Access dès le lundi 18 mai ;

dans le cas d'une forte demande, limitation à 4 réservations par client et par jour pour offrir des possibilités de déplacement au plus grand nombre.

<https://www.twisto.fr/mesures-de-deconfinement>

VIE AFFECTIVE

► Handicap mental - Un guide pour aborder la vie intime

(ASH, 13/03/2020, p 10) - Réf: VI-

Un livret ressources consacré à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap intellectuel a été publié par l'Unapei.

Intitulé « Liberté, égalité, intimité », ce guide, principalement destiné aux proches et aux professionnels, présente des témoignages, des adresses de permanences, des formations, avec pour objectif de montrer comment apprendre à connaître son corps, à s'aimer et à respecter l'autre, à rompre l'isolement, à favoriser les rencontres et à sensibiliser les parents et les aidants.

https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2020/03/Guide_VAS_INTERACTIF-1.pdf

CITOYENNETE

Handicap - Le service civique reste peu inclusif

(ASH, 13/03/2020, p 29) - Réf: VI-

Fin 2020, l'Agence du service civique souhaite atteindre un taux de 2,5 % de volontaires en situation de handicap. Actuellement, la proportion de ces volontaires est estimée à 1,5 %. En 2019, en Loire-Atlantique, une expérimentation a été lancée afin de favoriser l'accueil en service civique de jeunes volontaires en situation de handicap. Ce projet pilote a vocation à être répliqué sur d'autres territoires. Il a débuté à la mi-novembre pour une durée de dix-huit mois.

<https://www.service-civique.gouv.fr>

Des réseaux d'entraide en ligne ont été mis en place pour faciliter les gestes de solidarité entre particuliers pendant la crise sanitaire liée au COVID19 (demandes d'aides ou propositions d'aides bénévoles) et permettre une relation directe avec les associations :

Au niveau national : <https://www.solidaires-handicaps.fr>

Au niveau du département du Calvados : <https://entraide.calvados.fr>

POLITIQUE DU HANDICAP

Développée par la Caisse des Dépôts (CDC) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), **la plateforme numérique « Mon Parcours Handicap »** a été mise en place le 6 mai par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées. Cette plateforme a pour objectif de donner toute l'aide et l'information possibles, **dans un premier temps, sur tout ce qui concerne l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**. Elle s'étoffera progressivement de nouveaux services, selon une logique d'amélioration continue et se veut **100% accessible** : possibilité de naviguer avec une synthèse vocale ou une plage braille ; personnalisation de l'affichage du site, navigation en utilisant le clavier uniquement, via un écran tactile, à la voix ou tout autre périphérique adapté, consultation d'articles rédigés selon les règles du facile à lire et à comprendre.

Elle sera étendue **jusqu'en 2022 et proposera à terme des contenus sur l'ensemble du parcours de vie des personnes en situation de handicap** (annonce du handicap, parentalité, scolarité et études, santé, vie sociale et culturelle, logement, transport, avancée en âge, retraite...).

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

ASSOCIATIONS

Pendant la crise sanitaire liée au COVID19, **l'association Advocacy Normandie** assure une permanence téléphonique aux numéros suivants :

Espace Convivial Citoyen de Granville (Ludovic Lerenard) : 06 38 95 89 43

Espace Convivial Citoyen de Vire (Aelig Raude) : 06 86 11 26 78

Espace Convivial Citoyen de Caen (Julien Catasso) : 06 73 74 72 98

Espace Convivial Citoyen de Lisieux Cécile Monnie) : 06 17 25 51 93

Délégation régionale (Julie Escalié) : 06 38 95 89 44

Afin de garder le lien pendant la crise sanitaire liée au COVID19, **l'association APF France handicap Normandie** a mis en place une ligne d'écoute unique à destination des personnes en situation de handicap et leur famille **au 03 62 02 90 10**.

L'association Autisme Basse-Normandie a mis en ligne différentes informations et ressources concernant la crise sanitaire sur son site internet : <http://www.autisme-basse-normandie.org/site>

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°159- Hiver 2019/2020)

Dossier : Réforme emploi et handicap : Tout ce qui change en 2020

Faire Face (n°766- Mars/Avril 2020)

Dossier : Dossier municipalités : mon pouvoir d'agir

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Eglise ou Bernières